

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Mai 2016

Présents : MC BAPTISTE, C. CHEVALIER, A. DUBOIS, M.GOUEFFON, F.JOUANET (Arrivée à 21h), JM LAROCHE, G. LELAY, D. MOUSSET, M.MUSSIÉ, D.PAQUERIAUD, J.PERICHON, M.SIMON, B.TRONCIN, D.VIZIER

Absente : Solange MABILON (procuration à Martine GOUEFFON)

Secrétaire de séance : Martine GOUEFFON

Approbation du compte-rendu du conseil du 06 avril 2016 : Guy Lelay demande de rectifier que Bessay perçoit une compensation de 400 000€ de plus que les communes de même importance.

Ordre du jour :

↳ Création de la ZAC de la Garde :

Présentation du dossier de création par Monsieur Mallet de la SEAU.

Monsieur le Maire rappelle l'étude du projet de ZAC et la concertation publique qui a eu lieu du 28 juillet au 10 octobre 2014.

A la suite de cette concertation, un dossier de création a été élaboré, il convient à présent de l'approuver.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Arrivée de Florence JOUANET à 21 heures.

↳ Choix du mode de réalisation de la ZAC :

L'aménagement de la ZAC pourrait être confié à un opérateur dans le cadre d'une concession d'aménagement. Les missions confiées au concessionnaire couvriraient l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation complète de l'opération :

- acquisitions foncières, maîtrise d'ouvrage des études, travaux et équipements concourant au projet, aide à la commercialisation des terrains ainsi que le portage financier de l'opération.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation d'un concessionnaire.

Danièle Mousset précise qu'il faudra préparer un modèle de concession pour la ZAC. Jean Michel Laroche lui répond qu'avec la mutualisation, cela fait partie des compétences de la communauté d'agglomération. Il faudra se renseigner et voir quelles sont les conditions.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

↳ Choix maîtrise d'œuvre MDA :

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation de la maison des associations. Il indique que 3 architectes ont été contactés pour la mission de maîtrise d'œuvre. La commission technique, réunie le 27 avril, a ouvert les plis. Ont répondu favorablement :

- M. Eric FOUQUET pour un montant de 31 147,20 € TTC

- M. Frédéric CHALMIN pour un montant de 24 000 € TTC

M. Christophe BLONDET n'a pas fait de proposition, compte tenu de sa surcharge de travail.

Il est proposé de suivre l'avis de la commission technique qui a retenu l'offre de M. CHALMIN.

Guy Lelay et Jean Michel Laroche demandent comment est calculé le montant de la mission de la maîtrise d'œuvre. Michel Simon et Danièle Mousset répondent que les 24000€ d'honoraires de la maîtrise d'œuvre correspondent à 9.71% sur l'estimation des travaux

(206 000 €HT répartis en 3 tranches) (honoraires : Tranche ferme : 13248€, tranche conditionnelle 1 : 6000€ et tranche conditionnelle 2 : 4752€). Une commission générale est prévue avec Monsieur Chalmin le 25 mai à 19h pour préparer un programme de travaux sur ces trois tranches.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

↳ Questions diverses :

Martine Goueffon fait part de la remise des prix des maisons fleuries à Chapeau, Mercy et Montbeugny.

L'affaire De Montclos / commune de Bessay a été appelée devant la cour d'appel début avril. Guy Lelay demande si un arrêt a été rendu. Michel Simon répond qu'il devrait avoir une réponse dans les jours à venir. Guy Lelay signale que le produit passé sur les mains courantes du terrain B ne tient pas (barres métalliques). Il informe le conseil qu'une association s'est créée à Escurolles pour lutter contre la fermeture de classes dans l'Allier. Martine Goueffon répond que la municipalité n'a pas été contactée. Michel Simon précise qu'une convention a été signée entre les associations de maires de l'Allier et l'éducation nationale pour étudier en partenariat les décisions de fermeture de classe dans le département. Bernard Troncin demande où en est la préparation de l'inauguration du complexe sportif du 18 juin. Jérôme Périchon répond qu'il y aura un repas midi et soir et des manifestations sportives dans l'après-midi. L'inauguration sera honorée de la présence des personnalités suivantes : le préfet, le sénateur, le député, le président de Moulins Communauté. Bernard Troncin suggère de donner un nom au stade. Danièle Mousset propose de donner le nom d'une sportive féminine mais il est trop tard pour le prévoir pour l'inauguration.

Céline Chevalier présente l'animation qui a été faite par le CMJ le mardi 10 mai à 18 h au centre socio-culturel sur le thème de l'école d'autrefois. Une présentation vidéo a été diffusée et des questions ont été posées par les enfants "aux anciens" de la commune qui étaient présents dans la salle ; ces échanges ont été enrichissants. Une exposition d'objets anciens de l'école (livres, registres, tampons, plumes, photos...) a également été présentée, plusieurs classes de l'école de Bessay ont visité cette exposition avec les enseignants.

Arnaud Dubois fait le point sur la rédaction du bulletin municipal 2016. Suite à l'arrêt de l'activité d'Agricentre, qui avait réalisé ce bulletin les années précédentes, une consultation a été lancée auprès de 2 entreprises ; la société Typocentre a été retenue car à prix égal, elle propose une aide à la rédaction des articles. La diffusion du bulletin est prévue à la mi-juillet.

Jean Michel Laroche signale que la Poste était fermée lundi. Michel Simon répond que cela n'a pas été signalé en mairie. Jean Michel Laroche fait un compte rendu de la présentation du budget 2016 de Moulins Communauté ; un suréquilibre de 700 000 € est constaté, il correspondrait à « une épargne » pour la réalisation du second pont sur l'Allier à Moulins. La 2ème tranche de la salle de la raquette à Yzeure n'est pas programmée au budget 2016. Moulins Communauté va acquérir pour 665 000€ ses locaux du siège place de Lattre de Tassigny à Moulins à la ville de Moulins qui sont actuellement en location et prévoit 2 000 000€ de travaux de rénovation et d'agrandissement dont 360 000€ pour l'extension des locaux de l'école de musique.

Jean Michel Laroche émet le vœu que la municipalité délibère sur une motion contre le traité transatlantique (TAFTA : la plus grande zone de libre échange du monde qui regrouperait l'Union Européenne et les États-Unis). Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Dominique Vizier annonce le pique-nique de la cantine le mardi 05 juillet qui sera commandé au Panier sympa et à la boucherie Cohas.

Michel Mussier informe que la société Eurovia interviendra prochainement pour la réfection des chaussées sur la RN7. Il nous prévient également que le radar qui est situé à la sortie sud de Bessay "flashera" dans les 2 sens à compter de juin.

Michel Simon a rencontré Monsieur Fieffé qui souhaiterait acheter le garage de la rue de la gare. Une estimation sera demandée au service des domaines.

Il signale aussi les dates de l'enquête publique sur la modification du PLU du 30 mai au 30 juin 2016. Celle-ci concerne la modification du règlement de la zone Npv.

La séance est levée à 22h13.